

Prise de position des comités de la Société Suisse de Médecine Physique et Réadaptation SSMPR et de la Société Professionnelle Suisse de Gériatrie SPSSG sur la collecte de données et le développement tarifaire «ST Reha».

Efforts administratifs supplémentaires inappropriés et augmentation des coûts sans valeur ajoutée pour les patients

Dans le cadre du développement de la structure tarifaire ST Reha, les institutions de rééducation stationnaire sont tenues de collecter, documenter et transmettre à SwissDRG SA des données détaillées pour le développement de la structure tarifaire. Ces données concernent les prestations de base générales et détaillées pour chaque discipline de réadaptation, ainsi que les dépenses supplémentaires relatives aux soins, à l'enregistrement des médicaments et aux services spéciaux de laboratoire. L'effort nécessaire à la collecte et au codage des données ainsi qu'à la remise des données sur les coûts représente un effort administratif et informatique supplémentaire considérable, sans valeur ajoutée pour les patients traités. Une mise en œuvre effective de la collecte de données de cette ampleur dans le cadre de l'introduction d'une version ST Reha V 1.0 prévue pour le 1.1.2022 entraînera un effort administratif supplémentaire d'envergure pour les cliniques et services de réadaptation avec les conséquences financières associées.

La Société Suisse de Médecine Physique et Réadaptation (SSMPR) et la Société Professionnelle Suisse de Gériatrie (SPSSG) estiment que cet effort supplémentaire sans valeur ajoutée pour les patients est discutable en ces temps de hausse de coûts des soins de la santé et demandent aux autorités fédérales concernées (Office fédéral de la santé publique, Office fédéral des assurances sociales et Office fédéral de la statistique, SwissDRG SA) de prendre les mesures qui s'imposent dans de brefs délais. Si le service fourni doit déjà répondre aux exigences d'économicité, d'efficacité et d'adéquation conformes à la LAMal, on peut s'attendre en contrepartie à ce que les mesures d'enregistrement à l'intention des partenaires tarifaires soient elles aussi le plus efficace possible. Ce n'est toutefois pas le cas pour les saisies de données actuelles très détaillées. Ceci n'aboutit (malheureusement) qu'à la création de «cimetières de données», qui répondent à peine aux exigences requises et ne sont donc pas efficaces.

Contact

Dr méd. Stefan Bützberger, président de la SSMPR (stefan.buetzberger@aarreha.ch)

Prof Dr méd. Andreas Stuck, président de la SPSSG (andreas.stuck@insel.ch)

Prof Dr méd. Stefan Bachmann, délégué tarifaire SSMPR ST Reha
(stefan.bachmann@kliniken-valens.ch)

Ingo Bolliger, méd. pract., vice-président de la SPSSG (ingo.bolliger@eoc.ch)

Berne/Valens, 05.08.2019